



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

- N°1241** _____ **25 mai 2016**
- **La commission de vérification électorale espère boucler ses travaux d'ici le 29 mai 2016, malgré les désaccords**
 - **Haïti-Amérique du Sud: Des Haïtiens parmi 300 migrants déportés de la Colombie**
 - **6 arrestations après l'attaque du 16 mai contre le commissariat de police des Cayes**
 - **Le gouvernement fixe le salaire minimum à 300 gourdes à compter du 1er mai 2016**

>> **La commission de vérification électorale espère boucler ses travaux d'ici le 29 mai 2016, malgré les désaccords**

«La commission (d'évaluation et de vérification du processus électoral de 2015) travaille à respecter le délai (29 mai) qui lui a été imparti. Nous sommes sur la bonne voie», tente de rassurer, à AlterPresse, le chargé de communication de la Commission de vérification électorale, Gédéon Jean. La phase d'analyse, de l'ensemble des données électorales déjà saisies, a débuté, le mardi 24 mai, au Centre de tabulation des votes. Après les opérations de saisie des données, relatives aux procès-verbaux, la Commission de vérification des scrutins controversés de 2015 compte maintenant analyser l'ensemble des éléments en rapport avec les listes d'émargement, les feuilles de comptage et les listes électorales partielles. La commission ne dispose d'aucune conclusion, pour l'instant, en ce qui concerne la capture des procès-verbaux, fait-il savoir. Sur l'échantillon des 3 235 procès-verbaux examinés, seulement 510 sont acceptables en considérant l'article 171-1 du décret électoral, selon le représentant du parti politique Fanmi Lavalas, l'ex sénateur Yvon Feuillé, qui observe les opérations au Centre de tabulation. Il revient, maintenant, à la commission d'identifier les responsables et bénéficiaires du désastre électoral de 2015,

considère Fanmi Lavalas. Jusqu'à aujourd'hui, le processus de vérification se fait en toute transparence, se réjouit-il. «490 procès-verbaux, mis à l'écart sous l'administration du Conseil électoral de Pierre-Louis Opont, sans aucune explication, démontrent l'existence d'une machine, mise en place pour frauder en faveur du candidat du Parti haïtien tèt kale, Jovenel Moïse», déclare le parti politique Pitit Desalin. Plus de 300 000 mille personnes ont voté lors des élections, sans que leurs noms ne figurent sur la liste électorale, fustige Mathias Pierre de Pitit Desalin. Il demande à la justice de mettre l'action publique en mouvement contre les membres de l'ancien organisme électoral de Pierre-Louis Opont et d'écarter, de la course électorale, le candidat du Parti haïtien tèt kale, qui serait le principal bénéficiaire des fraudes. «Il semblerait que le classement restera tel qu'il a été, lors de la dernière publication des résultats de la présidentielle de 2015. Je pense que les recommandations de la Commission de vérification vont susciter de vives réactions», anticipe le coordonnateur de la ligue alternative pour le progrès et l'émancipation haïtienne (Lapeh), Jean Hector Anacacis.

>> **Haïti-Amérique du Sud: Des Haïtiens parmi 300 migrants déportés de la Colombie**

Bogotá (Colombie) 24 mai 2016 [AlterPresse] «Au cours des 72 heures qui viennent de s'écouler, 300 citoyens étrangers - qui se trouvaient, de manière irrégulière, en Antioquia [département situé au nord-est de la Colombie] - ont été déportés par Migración Colombia», annonce Christian Kruger Sarmiento, directeur de cet organisme, responsable de la migration dans ce pays sud-américain. La grande majorité de ces étrangers sont originaires de Cuba, d'Haïti, du Sénégal, de Ghana et du Congo, informe le fonctionnaire colombien (sans préciser le

nombre de migrants haïtiens et d'autres nationalités), dans une déclaration à la presse colombienne le 20 mai 2016. Les migrants «arriveraient dans la zone colombienne de Turbo avec l'espoir de traverser la frontière avec le Panamá, afin de continuer leur parcours en Amérique Centrale vers les États-Unis». Ces migrants sont restés bloqués à cette frontière depuis plusieurs jours, faisant face à une grave crise humanitaire après avoir effectué un si long voyage (depuis l'Équateur, la Guyane ou le Brésil). Depuis le

début de l'année, 3000 migrants irréguliers ont été appréhendés à Turbo puis déportés par Migración Colombia. 49 trafiquants de migrants ont été également arrêtés. Des membres de la communauté haïtienne en Colombie sont parfois informés de la présence de leurs compatriotes à la frontière colombo-équatorienne, leur demandant d'aider ces derniers à traverser vers le Panama. Des familles haïtiennes entières, en provenance du Brésil, cherchent, de plus en plus, à passer par la Colombie, pour continuer leur trajectoire vers l'Amérique centrale et les États-Unis d'Amérique comme destination finale. «Il n'y a pas moyen de les dissuader de rentrer en Colombie sans papier et face au danger que représentent la présence de groupes armés illégaux dans les zones de passage vers le Panama, une mer hostile très agitée et le bouchon du Darien (zone de marais et de forêt où

vivent des animaux sauvages, tels que des jaguars et des serpents)», s'est plaint un membre de la communauté haïtienne à Bogotá. Des rumeurs, circulant au sein de la communauté haïtienne à Bogotá, font croire que des Haïtiens auraient perdu la vie dans la zone frontalière colombo-panaméenne. Les migrants, en particulier cubains, ayant fait ce périple, ont indiqué que dans leur trajet Équateur/États-Unis cette frontière est la plus difficile à traverser. «Actuellement notre frontière avec le Panama est fermée. Nous ne savons pas quoi faire avec ces migrants bloqués, en particulier celles et ceux qui ne parlent pas espagnol, tels que les Haïtiens et les Sénégalais», a confié à AlterPresse un fonctionnaire du Ministère des affaires extérieures de la Colombie. (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20164>)

>> 6 arrestations après l'attaque du 16 mai contre le commissariat de police des Cayes

Six personnes sont arrêtées, dans le cadre de l'enquête en cours sur l'attaque armée, perpétrée du 16 mai 2016, contre le commissariat de police des Cayes. Un renforcement de la sécurité et une augmentation de l'effectif des agents policiers ont été annoncés. L'actuel ministre de la justice et de la sécurité publique, Camille Edouard Junior, a effectué, le 24 mai, une visite de solidarité des policiers victimes de l'attaque. Le ministre a exprimé sa volonté de traquer les auteurs de cette attaque

faisant 2 morts: un policier de l'Unité départementale de maintien d'ordre (UDMO), Tisson Jean-Louis et un assaillant. 3 autres assaillants sont décédés dans un accident de la route, durant leur fuite. Pointé du doigt dans l'attaque, le candidat au Sénat pour la Grande Anse, sous la bannière «du Consortium national des partis politiques» (un parti allié du PHTK), Guy Philippe, nie toute implication dans ce qui s'est produit.

>> Le gouvernement fixe le salaire minimum à 300 gourdes à compter du 1er mai 2016

«À partir du 1er mai, le salaire minimum de référence est fixé à 300 gourdes par journée de 8 heures de travail, pour les établissements industriels tournés exclusivement vers la réexportation et employant essentiellement leur personnel à la pièce ou à la tâche, ainsi que pour les autres industries manufacturières, tournées vers l'exportation», indique un arrêté présidentiel en date du 23 mai. Par contre, le prix payé pour l'unité de production est fixé de manière à permettre au travailleur de réaliser, pour sa journée de 8 heures, au moins 350 gourdes dans les établissements industriels tournés exclusivement vers la réexportation. Dans d'autres entreprises, le salaire minimum est fixé entre 260 et 340 gourdes, alors qu'il est fixé à 175 gourdes, par journée de 8 heures de travail, pour les gens de maisons faisant partie d'une classe spéciale de travailleurs. Un salaire

journalier de 500 gourdes représente «effectivement le minimum que l'on puisse payer aux ouvrières et ouvriers», estime l'enseignante-chercheuse Myrtha Gilbert, dans une interview à la radio, AlterRadio. Elle fait écho aux revendications des ouvriers manifestant, à plusieurs reprises, à la capitale, en faveur d'un salaire minimum journalier de 500.00 gourdes. Face à ces protestations, qui appellent à tenir compte du coût de la vie, l'Association des industries d'Haïti a préféré dénoncer des actes violents perpétrés par les ouvriers dans les usines textiles situées au Parc industriel métropolitain. En date du 1er mai 2015, la dernière augmentation du salaire minimum du secteur textile avait fait passer le salaire journalier de 225.00 à 240.00 gourdes pour une journée de 8 heures. US \$ 1.00 = 65.00 gourdes; 1 euro = 75.00 gourdes aujourd'hui.

A lire également:

- Des élections honnêtes et impartiales sont possibles en Haïti, dicit Uder Antoine (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20163>);
- Migration / Amérique latine (Haïti): Le déracinement, le drame des sans foyers et des sans monde, un ouvrage de Wooldy Edson Loudor (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20092>);
- Haïti-RD: Le Garr souhaite des mesures adéquates pour garantir les droits des enfants rapatriés (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20131>);
- Société: La chercheuse Myrtha Gilbert plaide en faveur d'un salaire minimum de 500 gourdes (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20157>);
- Haïti: À nos bâtisseurs de ruines, Abraam di sètase! (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20146>).